



**Soirée en immersion royale  
Château de Versailles  
Dimanche 15 décembre 2024**

- **De 30 à 39 participants payants : 75€**
- **De 40 à 49 participants payants : 70€**
- **De 50 à 59 participants payants : 65€**

17H35 : Parking Broerec Avenue du Cotentin -MAUREPAS

17h45 : Marché

17H55 : Carrefour Market

18H05 : La Passerelle

18H15 : Bruxelles

**Soirée en immersion royale au Château de Versailles  
Dimanche 15 décembre 2024**



**Programme de votre soirée**

**18h15 : Départ de Maurepas**, en direction de **Versailles**, en autocar SAVAC grand tourisme.  
*(Environ 40min de route en trafic fluide)*

**19h40 : Visite spectacle, parcours du roi**

À l'occasion des fêtes de fin d'année, plongez dans l'atmosphère baroque du Château de Versailles, le temps d'une visite-spectacle d'exception.

À la tombée de la nuit, alors que les visiteurs de la journée se dispersent, le Château redevient silencieux...

Du Salon d'Hercule à la Chambre de la Reine en passant par la Galerie des Glaces illuminée de feux d'artifice royaux, des musiciens, danseurs, chanteurs, escrimeurs et comédiens se préparent à vous accueillir sous les ors des Grands Appartements pour une visite-spectacle hors du commun vous menant jusqu'à la Galerie des Batailles, où vous irez à la rencontre d'un invité très spécial... le Père Noël baroque !

Marie-Antoinette sera à l'honneur de cette visite-spectacle pour vous faire vivre un moment inoubliable au Château de Versailles, qui ravira les petits comme les grands !

**Une coupe de champagne ou une boisson non alcoolisée et un sachet de Noël offerts à l'issue de la visite.**

*Durée de la visite : 1h10*

**Vers 21h : Retour vers Maurepas**, en autocar SAVAC grand tourisme.

## Ces prix comprennent

- Le transport en autocar grand tourisme SAVAC
- La séance Parcours du roi, billets prestige

### ***Inscription au CESA à partir du jeudi 7 novembre 2024 de 10h à 11h45***

***Renseignement : Lyvia BOYER au 06 81 04 03 95***

Pour se désister, appeler la personne mentionnée ci-dessus pour une action rapide.

L'inscription pour une autre personne doit être accompagnée du chèque signé par la personne concernée, et de sa carte SLS.

Le(la) conjoint(te) non adhérent(te) ainsi que l'accompagnant(e), ami(e), ou extérieure sera inscrit(e) en liste d'attente (sans dépôt de chèque) et sera admis dans la mesure des places disponibles

Si vous ne pouvez pas vous présenter le jour de l'inscription, veuillez donner à une personne de confiance votre chèque correspondant et votre carte SLS

*NB : en cas de désistement il ne sera fait aucun remboursement, sauf si des personnes sont en liste d'attente.*